



Section du Var

Comité de La Seyne/Six-Fours/Saint-Mandrier

Six-Fours-les-Plages, le 3 mai 2022.

**Bonjour à toutes et à tous, chers amis.**

**Présence** : 37 sociétaires sont présents ou représentés, ce qui est malheureusement peu !

### **Ouverture de l'assemblée annuelle par le Président**

Cette assemblée annuelle a été organisée conformément aux statuts de la SMLH, il s'agit d'une assemblée annuelle de comité et nous n'avons pas de quorum à respecter.

Je déclare donc l'assemblée du comité de La Seyne - Six-Fours - Saint-Mandrier ouverte à 10h30.

### **Entrée du porte-drapeau**

L'assemblée se lève à l'entrée du drapeau porté par Patrick Laurendeau.

En présence du drapeau, rendons hommage à nos disparus en respectant une minute de silence.

*(depuis début 2021 : André Monchablon, André Nobili, Vidiane Marchand, Laurent Bosq, Lucien Valentin, Roger Heurtault, Ramon Robles, Marie-Thérèse Ganascia, François Caturegli, Jacques Carrière, Madeleine Goulet, Michel Lleu, Marcel Esteban, Jannine Leroux et Claude Sacksteder)*

### **Remerciements**

Merci à vous tous d'avoir répondu présent et d'être parmi nous aujourd'hui. Comme vous le savez, notre bureau a été élu en juin 2021 lors d'une assemblée annuelle électorale un peu particulière, organisée par correspondance, car nous ne pouvions pas nous réunir.

Nous sommes donc très heureux de vous avoir en face de nous aujourd'hui et de pouvoir échanger oralement ... *La vue, l'ouïe, le toucher, en attendant le goût et l'odorat pour le repas !*

Je remercie Alain MARAIS, président de la section du Var de la SMLH, de sa présence.

Concernant les élus des 3 villes qui ont été invités à l'assemblée et au repas, Jean-Sébastien VIALATTE maire de Six-Fours, Gilles VINCENT, maire de Saint-Mandrier, Fabrice DEDONS, délégué aux associations patriotiques à Saint-Mandrier se sont excusés compte tenu de leurs emplois du temps respectifs.

Je remercie également nos porte-drapeaux qui sont très sollicités et souvent pour de tristes événements. Patrick LAURENDEAU nous a rejoint récemment et il est AMi depuis quelques jours. Rémy CARON et Renaud ROUVIER travaillent malheureusement et ne sont pas parmi nous. Rémy n'a pas pu se faire remplacer et Renaud est en terminale, à Toulon, en pleine préparation de son baccalauréat.

Les membres du bureau sont à cette table : les deux vice-présidents, Olivier BLONCE de La Seyne, Patrick CHEVALIER de Saint-Mandrier, notre secrétaire, Dominique PLANET de Six-Fours et notre trésorier, Edgard BERNERE de La Seyne.

Il nous manque aujourd'hui une vice-présidente (ou un vice-président), car Yvelyne DULYMBOIS-JUVIGNY a démissionné pour s'occuper de sa sœur malade en Martinique.

Je n'ai pas trouvé à ce jour de légionnaire féminin pour occuper cette fonction.

Concernant le domaine de l'entraide, nous avons plusieurs sociétaires qui ont fait acte de volontariat pour nous épauler en tant que responsables de secteur. Je voulais les remercier ici et vous les présenter : Michel HUDELIST, Jean-Paul CARON, Claude SORNAT et Jacques ORIGNAC à Six-Fours, Philippe LOGIER et Marc PROTIN à La Seyne.



Section du Var

Six-Fours-les-Plages, le 3 mai 2022.

Comité de La Seyne/Six-Fours/Saint-Mandrier

### **Rappel de l'ordre du jour par le secrétaire, Dominique PLANET**

- Rapport moral du président ;
- Compte-rendu chiffré d'activités 2021 par le secrétaire (document affiché) ;
- Compte-rendu financier par le trésorier (document affiché) ;
- Retour sur début 2022 et prévisionnel d'activités par Patrick CHEVALIER, vice-président ;  
(avis des participants)
- Questions/Réponses et réponses aux questions transmises à l'avance ;
- Intervention du président de la section, Alain MARAIS ;
- Prise de parole des représentants des municipalités ;
- Sortie du drapeau ;
- Clôture par le président

### **Rapport moral par le Président**

#### **Point sur les effectifs du « Comité SMLH de La Seyne »**

Le comité compte actuellement **150 sociétaires** répartis en :

- **125 Légionnaires** (9 femmes et 116 hommes),
- **24 membres associés** (tous féminins),
- **1 étranger**, un docteur toujours rattaché au comité.

A ces 150 sociétaires il convient d'ajouter **5 autres membres** :

- **4 amis** (3 porte-drapeaux et Florence MARAIS) ;
- **et 1 donateur** (Isabelle ESTEBAN).

Ce qui porte à 155 les membres actifs du comité de la Seyne.

Par ailleurs, nous avons **53 prospects** : des légionnaires qui ne cotisent pas à la SMLH et qu'il est très difficile de faire adhérer ... Vous comprenez pourquoi je les comptabilise quelque peu à part !

En fait, nous avons donc plus de **200 personnes dans notre base**.

#### **Activités du bureau**

Nous nous sommes réunis pour la première fois après notre élection, le 27 juillet 2021 pour élaborer nos objectifs, nos intentions d'actions au sein du comité pour la durée de notre mandat électif 2021-2024.

Nous nous sommes réunis 6 fois en bureau dont 4 fois en bureau élargi avec les responsables de secteurs.

Fidèle à sa mission originelle depuis un siècle, la Société des Membres de la Légion d'Honneur s'engage sur les terrains de la solidarité intergénérationnelle, de la préservation et du renforcement du lien social sous toutes ses formes.

L'engagement des membres de la SMLH s'inscrit dans le cadre d'une démarche solidaire, civique et ouverte sur la société et son avenir. Il contribue au renforcement de la cohésion nationale et du lien social sous toutes ses formes avec naturellement l'entretien, le renforcement du lien intergénérationnel et le soutien des plus anciens, apprendre d'eux et investir au profit de la jeunesse de notre pays en étant présent sur le terrain de son éducation.



Six-Fours-les-Plages, le 3 mai 2022.

Section du Var

Comité de La Seyne/Six-Fours/Saint-Mandrier

### Objectif SMLH 2030 – Quatre causes nationales

Le projet associatif SMLH 2030 a érigé en causes nationales quatre activités prioritaires où notre savoir-faire est reconnu :

- Intervention dans les établissements scolaires/formation sur les thèmes de l'éducation citoyenne, de la promotion des valeurs républicaines et de la transmission de la mémoire ;
- Soutien à la valorisation de l'apprentissage et de la formation professionnelle ;
- Accompagnement des jeunes méritants ;
- Accompagnement des candidats à la naturalisation.

### Au regard de ces domaines d'actions, j'ai présenté au bureau mes intentions d'action sur notre territoire durant notre mandat jusqu'à 2024 :

- continuer à entretenir le lien social avec nos membres par des contacts réguliers établis par les responsables de secteurs volontaires. Je vous les ai présentés ;
- participer, avec nos moyens, à trois des quatre causes nationales que sont l'intervention dans les établissements scolaires, la valorisation de l'apprentissage et de la formation professionnelle et l'accompagnement des jeunes méritants.

L'accompagnement des candidats à la naturalisation relève plus naturellement des métropoles, notamment avec le soutien du comité de Toulon à CAAA Toulon.

### L'entretien du lien social est notre action centrale.

Il s'agit d'entretenir des contacts réguliers avec les sociétaires notamment les plus âgés afin que nous connaissions le plus rapidement possible leurs difficultés matérielles, physiques mais aussi psychologiques durant des périodes où la solidarité entre nous est essentielle telles que les confinements que nous avons connus ces deux dernières années. Les responsables de secteur vous contacteront régulièrement, mais n'hésitez pas à les appeler si besoin, comme tout autre sociétaire de votre quartier.

**Intervention dans les établissements scolaires.** Le comité n'a pas encore engagé cette action qui doit être préparée et qui ne peut débuter qu'en début d'année scolaire.

**Envers les jeunes,** nous avons participé activement, avec la section SMLH du Var, au **concours « Dessine-moi la Légion d'Honneur »**. Le collègue Font-de-Fillol, très engagé dans ce concours, a obtenu 3 prix et l'Institut Médico-Educatif « Présence » de La Seyne-sur-Mer a obtenu un prix d'encouragement.

Nous sommes très engagés dans **la valorisation de l'apprentissage** au travers de la création du **« Prix de l'apprentissage »** au niveau départemental. Je participe régulièrement à des réunions d'organisation de ce nouveau prix et ce, non sans difficultés ... notamment sur le financement !

Nous avons deux établissements sur notre territoire qui forment des apprentis aux Métiers de la Mer un des quatre domaines retenus. Avec Patrick CHEVALIER et Marc PROTIN nous avons vu les candidats du CFA de La Seyne le jeudi 7 avril dernier et nous voyons ceux du CFA du Lycée de la Coudoulière demain matin. Marc défendra leurs dossiers pour l'attribution des prix devant un jury composé des membres de la section du Var et des présidents de comité dont je serai.

Par ailleurs, dans le cadre du **Rayonnement de l'Ordre** qui est essentiel, j'ai voulu que nous soyons **présents dans les 3 communes de notre territoire** par la présence aux cérémonies patriotiques, mais également dans le cadre de nos activités de cohésion.



Section du Var

Comité de La Seyne/Six-Fours/Saint-Mandrier

Six-Fours-les-Plages, le 3 mai 2022.

**Cet objectif de présence sur les 3 communes a été atteint**, grâce aux membres du bureau et aux porte-drapeaux. Je les en remercie vivement.

Nous avons été présents, avec notre drapeau, dans les 3 communes pour les cérémonies de la Libération en août 2021 et pour les cérémonies du 11 novembre 2021 à Saint-Mandrier ainsi que pour d'autres cérémonies à La Seyne 1er novembre 2021 et à Six-Fours, le 2 février 2022 en hommage au B/C Alexandre MARTIN du 54<sup>ème</sup> RA, mort pour la France au Mali. Nous serons présents le 8 mai 2022 à Six-Fours et le 14 juillet 2022 à La Seyne et bien sûr pour les cérémonies de la Libération dans les 3 communes en août 2022.

Sur le plan des festivités, nous avons organisé le 16 décembre 21 un repas au Poséidon à La Seyne, le 24 février 22 la galette arrosée de cidre à Saint-Mandrier et aujourd'hui nous fermons la boucle par cette assemblée annuelle qui sera suivie d'un repas au restaurant LA SPIAGGIA à Six-Fours.

Mais prévoir des activités n'est pas facile et nous aurons l'occasion d'en traiter plus tard avec votre aide car nous avons besoin de connaître vos centres d'intérêt et vos souhaits de sortie pour réaliser un programme attractif et suivi ...

Je remercie la municipalité de Six-Fours qui nous prête gratuitement cette salle deux fois par mois et la municipalité de Saint-Mandrier, notamment Fabrice DEDONS, conseiller municipal délégué au Devoir de Mémoire et aux associations patriotiques pour la gratuité de la salle où nous nous sommes réunis le 24 février pour notre « après-midi galette ».

Avant de céder la parole à notre secrétaire, je voulais revenir sur un point que j'ai déjà évoqué : je n'ai pas trouvé, à ce jour, de légionnaire féminin pour occuper la fonction de vice-présidente vacante depuis la démission d'Yvelyne DULIMBOIS-JUVIGNY. Il me tenait à cœur d'avoir une femme parmi le bureau. Les légionnaires féminins que j'ai contactées ont refusé. Aussi, je fais un appel envers les présents ? ... *Pas de volontaire ...*

**Je cède maintenant la parole à Dominique PLANET, notre secrétaire, pour le compte-rendu d'activités 2021** (*document affiché et présenté en pièce jointe*).

Le compte-rendu « chiffré » d'activités est dur à remplir, surtout en essayant de revenir sur toute une année passée ! Aussi, il vaut mieux noter ou me transmettre les éléments au fur et à mesure.

Notre activité, ce n'est pas seulement le fait du bureau ... mais c'est aussi toute action menée par chaque sociétaire dans la vie courante : de soutien, de bénévolat, d'écoute, ... parce que ce n'est pas par hasard que nous sommes Sociétaires SMLH.

Vous avez pu consulter le tableau, il est joint au compte-rendu. Il montre déjà 3 axes bien fournis : l'entraide (traditionnelle), le rayonnement (cérémonies) et l'administratif (veille et MAJ nouvel outil) et un début d'avancée pour le renforcement de la cohésion nationale.

**La parole est maintenant à Edgard BERNERE, notre trésorier, pour le compte-rendu financier 2021** (*document affiché et présenté en pièce jointe*).

Globalement, notre solde est passé de 2400 à 3600€ (voir les montants exacts en PJ) pour partie parce que sans activité sur une moitié de l'année 2021 (COVID) mais aussi par un retour financier plus important sur les dons (la part de cotisation au delà de la cotisation de base rentre dans les dons et la moitié des dons revient au comité – particularité du Var).

La situation est bonne et ne peut que le rester car nous sommes un comité actif avec un fort taux de cotisants (en 2021 : 100% avec l'entraide aux cas critiques).

*Merci pour tous vos dons ! Que nous allons employer dans le programme d'activités.*



Section du Var

Comité de La Seyne/Six-Fours/Saint-Mandrier

Six-Fours-les-Plages, le 3 mai 2022.

**Avant de céder la parole à Patrick CHEVALIER, vice-président du comité, pour le programme prévisionnel d'activités 2022**, je vous propose d'échanger sur vos souhaits et vos avis sur les activités que vous souhaiteriez faire, connaître vos centres d'intérêt pour l'avenir, votre sensibilité au jour de la semaine et surtout le prix que vous voulez y consacrer afin d'avoir une participation la plus large possible.

*Le prévisionnel d'activités a été amendé en conséquence, dans la mesure du possible.*

**Patrick CHEVALIER** a pris plusieurs contacts afin de vous proposer des activités originales et de réaliser un programme attractif et suivi : sorties culturelles ou ludiques (visites du Fort de Brégançon, de musées, du SHD, d'un bâtiment de la Marine...), conférences, tournoi de pétanque, de belote et repas. Le programme prévisionnel est présenté avec quelques dates à préciser maintenant affinées (*document en pièce jointe*).

*Toutefois, seul le document d'information/inscription est valable !*

### Questions/Réponses

#### Réponses aux questions transmises à l'avance.

Nous avons eu une question : « Qu'est-ce qui justifie l'augmentation de la cotisation ? ».

La partie de réponse du comité est : il a du y avoir un besoin il y a quelques années, relayé par le conseil d'administration, mis sur les rails et donc voté ...

#### Je cède la parole à notre président de section du Var, Monsieur Alain MARAIS.

Pour la cotisation, la situation d'avant l'épuration des comptes pouvait peut-être la justifier, mais depuis les charges de personnel ont été réduites, les soucis d'immobilier traités et la vente de Costeur Solviane a amené plusieurs millions. La section du Var a signalé son opposition à cette mesure, mais je ne possédais que quelques centaines de voix ...

De la même façon, nous avons réagi contre la suppression de la convention avec les EHPAD. Ce qui a permis à notre vice-président Alain PASTOR de participer à sa refondation (= conservation) et d'avancer aussi pour le soutien aux aidants Alzheimer.

Sur la baisse générale des effectifs, je rappelle les différents aspects qui tirent vers le bas : la démographie qui joue contre nous, l'impact des contingents à la baisse et, plus récemment, un moindre intérêt des « jeunes nommés/décorés » pour la SMLH. L'adhésion intervenant soit l'année de la nomination, soit au passage à la retraite – typiquement.

Enfin, j'ai le plaisir de remettre en votre présence :

- son Honorariat de Président à Paul Carmagnole,
- son Honorariat de Vice-Président à Jacques Orignac,
- sa carte d'AMI à Patrick Laurendeau.

#### Sortie du drapeau

Je vous demande de vous lever, pour la sortie du drapeau.

#### Clôture par le président.

Cette assemblée annuelle a été clôturée à 12h15

D. Planet

D. Perrier

# SMLH - Comité de "La Seyne"

| <b>Compte-rendu<br/>chiffré<br/>d'activités<br/>2021</b> | <b>Nombre d' ACTIONS</b>       | <b>Nombre d' ACTEURS</b> | <b>BENEFICIAIRES<br/>ou<br/>PUBLIC</b> | <b>Nombre d' HEURES</b>        | <b>DEPENSES<br/>ASSOCIEES</b> |
|--|--------------------------------|--------------------------|--|--------------------------------|-------------------------------|
| <b>ENTRAIDE</b>  | <b>36<br/>(visites)</b>        | <b>27</b>                | <b>172<br/>(contacts)</b>              | <b>194</b>                     | <b>590</b>                    |
| <b>SOLIDARITE</b>  |                                |                          |  |                                | <b>2</b>                      |
| <b>RAYONNEMENT</b>                                       | <b>24<br/>(cérémonies)</b>     | <b>60</b>                | <b>892<br/>(cérémonies)</b>            | <b>368</b>                     | <b>620</b>                    |
| <b>RENFORCEMENT<br/>COHESION<br/>NATIONALE</b>           | <b>2</b>                       | <b>3</b>                 | <b>13</b>                              | <b>23</b>                      | <b>100</b>                    |
| <b>ADMINISTRATION</b>                                    | <b>458<br/>(veille et maj)</b> | <b>3</b>                 |  | <b>270<br/>(veille et maj)</b> | <b>120</b>                    |

information entre parenthèses = typologie principale

FIN 2020 : 2.428 € 64

| <b>RECETTES</b>                      |   |                   |
|--------------------------------------|---|-------------------|
| B.1                                  | Allocations semestrielles, exceptionnelles reçues de la section           |                   |
| B.2                                  | Allocations de solidarité   |                   |
| B.31                                 | Produits des manifestations au profit des seuls sociétaires               | 325,00 €          |
| B.32                                 | Produits des manifestations au profit des personnes extérieures à la SMLH | 205,00 €          |
| B.4                                  | Dons reçus directement  | 100,00 €          |
| B.41                                 | Dons reçus de la section  | 2 081,87 €        |
| B.5                                  | Cotisations   | 430,00 €          |
| B.6                                  | Abonnements Cohorte   |                   |
| B.7                                  | Subventions des collectivités locales                                     |                   |
| B.8                                  | Contributions volontaires   | 2,70 €            |
| B.9                                  | Produits des assemblées et réunions                                       | 113,70 €          |
| B.10                                 | Virements Internes  |                   |
| B.11                                 | Ventes diverses   |                   |
| B.12                                 | Produits de l'Honneur en Action   |                   |
| <b>TOTAL DES RECETTES ANNEE 2021</b> |   | <b>3 258,27 €</b> |

| <b>DEPENSES</b>                      |   |                   |
|--------------------------------------|---|-------------------|
| C.1                                  | Frais de fonctionnement   | 116,53 €          |
| C.21                                 | Entraide au profit des seuls sociétaires                                  | 240,00 €          |
| C.22                                 | Solidarité au profit des personnes extérieures à la SMLH                  | 2,00 €            |
| C.31                                 | Dépenses des manifestations au profit des seuls sociétaires               | 312,00 €          |
| C.32                                 | Dépenses des manifestations au profit des personnes extérieures à la SMLH | 234,00 €          |
| C.4                                  | Dons reversés au siège  | 50,00 €           |
| C.5                                  | Cotisations reversées au siège  | 190,00 €          |
| C.6                                  | Abonnements Cohorte reversés au siège                                     |                   |
| C.71                                 | Prestige de l'Ordre au profit des seuls sociétaires                       | 428,60 €          |
| C.72                                 | Prestige de l'Ordre au profit des personnes extérieures à la SMLH         | 192,60 €          |
| C.8                                  | Achats matériel et petits mobiliers                                       |                   |
| C.9                                  | Frais d'assemblée générale, assemblée locale et réunions                  | 282,32 €          |
| C.10                                 | Virements Internes  | 60,00 €           |
| C.11                                 | Achats divers   |                   |
| C.12                                 | Dépenses de l'Honneur en Action   |                   |
| <b>TOTAL DES DEPENSES ANNEE 2021</b> |   | <b>2 108,05 €</b> |

En attente : - 290 € 00  
(versements de fin d'année au Siège)

FIN 2021 : 3.578 € 86



Section du Var

Comité de La Seyne/Six-Fours/Saint-Mandrier

Six-Fours-les-Plages, le 16 mai 2022.

### Activité passée et prévisionnelle pour 2022

- 24 février** *Vœux et galette à Saint-Mandrier, salle de l'Ancienne cantine scolaire.*
- 26 avril** *Assemblée annuelle à Six-Fours suivie d'un repas à La Spiaggia.*
- 4 mai** *Ravivage de la Flamme au Monument aux Morts de Toulon.  
Remise des prix du concours « Dessine-moi la Légion d'Honneur » sur invitation.*
- 5 mai** *Conférence de l'Amiral COLDEFY au Musée de la Marine à Toulon.  
« Le retour de la guerre au 21<sup>ème</sup> siècle, le cas ukrainien et la mer noire »*
- 8 mai** *Cérémonie patriotique à Six-Fours avec le drapeau du Comité.  
Participation aux cérémonies de La Seyne et Saint-Mandrier.*
- 12 mai** *Assemblée annuelle de la Section du Var aux « Gueules cassées ».*
- 14 juin** Visite du Conservatoire des Uniformes et du SHD à Toulon suivie d'un repas à l'Escale Ronarc'h.
- 14 juillet** Cérémonie patriotique à La Seyne avec le drapeau du Comité.  
*Concernant les cérémonies patriotiques, le bureau a décidé que le Comité serait présent avec le drapeau dans une des trois communes pour trois cérémonies, en changeant de lieu chaque année : 8 mai, 14 juillet et 11 novembre. Une représentation et le drapeau sera présent sur d'autres cérémonies mais pas de manière systématique.*
- 25 août** Cérémonie de libération de la commune de Six-fours-les-Plages avec le drapeau du Comité.
- 26 août** Cérémonie de libération de la commune de La Seyne-sur-Mer avec le drapeau du Comité.
- 27 août** Cérémonie de libération de la commune de Saint-Mandrier-sur-Mer avec le drapeau du Comité.
- 22 septembre** Présentation de l'ancienne tuilerie de Six-Fours, à 11h conférence à la Maison de la Mer puis visite de l'ancienne tuilerie de la Coudourière puis visite libre de la Maison du Cygne et son Jardin remarquable. Repas à la Maison de la Mer. Mais aussi baignade possible (sous surveillance).
- Octobre 22** Visite du Fort de Brégançon avec repas, pourquoi pas baignade.  
Les visites au Fort de Brégançon sont suspendues en ce moment mais vont reprendre d'où le fait d'avoir repoussé.
- Novembre 22** Visite à Saint-Mandrier et repas au club nautique.
- Décembre 22** Activité à déterminer suivie d'un repas à La Seyne.

*NOTA : Ce programme prévisionnel est susceptible d'évoluer.*

#### Et aussi d'autres conférences possibles à mettre en œuvre :

- Tuilerie de la Coudourière à Six-Fours par Claude MAJASTRE (programmée le 22 septembre 2022)
- Goums marocains par Claude SORNAT
- Réchauffement climatique par Philippe LOGIER
- Six-Fours et La Seyne par Antoine PERETTI
- Les Pyrotines par Jacqueline VIOLET-REPETTO
- Le droit des femmes par Jacqueline VIOLET-REPETTO

# SMLH



## LA SOCIETE DES MEMBRES DE LA LEGION D'HONNEUR

Comité de La Seyne - Six-Fours - Saint Mandrier

### Sortie du mardi 14 juin

Le comité organise une activité, le 14 juin 2022 à Toulon avec :

- à 9h30, visite du service historique de la défense ;
- à 10h30, visite du musée de la tenue ;
- à 12h00, repas à l'Escale Ronarc'h.

Le point de rendez-vous sera devant l'entrée principale de la base navale (coté musée de la Marine) entre 9h et 9h15

Le cout du repas est de :

- 20 € pour les légionnaires et pour les conjoints ;
- 15€ pour les membres associés et pour les amis.

Les participants doivent impérativement fournir les renseignements suivants pour accéder à la base navale (Entrée principale), avant le 3 juin 2022 :

| Nom | Prénom | Naissance |      |      |
|-----|--------|-----------|------|------|
|     |        | Date      | Lieu | Pays |
|     |        |           |      |      |
|     |        |           |      |      |
|     |        |           |      |      |
|     |        |           |      |      |

Montant de la participation :

- Légionnaire : 20 € x = €
  - Conjoint : 20 € x = €
  - Membre associé ou ami : 15 € x = €
- Total : €

**Chèque à l'ordre de la SMLH Comité de la Seyne, adressé par courrier au trésorier, avant le 5 juin 2022, à :**

Monsieur Edgard BERNERE  
Villa E Résidence le Vallat  
Chemin de Château Banne  
83500 La Seyne-sur-Mer



1-Galette St-Mandrier

2-Assemblée 26 avril

3-Repas Spiaggia

4-8 mai Six-Fours

